

WebArt, le livre

Les artistes ont-ils un avenir sur la Toile ? C'est la démarche en tout cas engagée depuis quelques années par le collectif WebArt, qui présente sur le Net la galerie virtuelle d'une soixantaine de peintres, sculpteurs et photographes, de Niort ou d'ailleurs. Du virtuel au réel, il n'y avait qu'un pas, franchi au printemps avec des expositions aux Rendez-vous du Neuf et au Moulin du Roc. Du réel au virtuel, il n'y aura qu'une marche, avec la publication, le **15 novembre**, d'un ouvrage dans lequel chacun d'entre eux dispose de quatre pages pour présenter son travail. Pour marquer la sortie de *WebArt, du réel au virtuel*, le collectif expose au Pilori, du 21 au 30 novembre, les plus belles planches de ce livre. D'art, forcément ! ■



Bruno Derbord

Une université cosmopolite

Pour développer son secteur universitaire, notre ville a fait le choix de la cohérence avec le tissu économique niortais. Bien lui en a pris. Grâce à l'action concertée des élus locaux, de l'Université de Poitiers et des professionnels de la banque et de l'assurance, c'est plus d'un millier d'étudiants qui a pris à la rentrée le chemin du centre Du Guesclin ou de Noron. Une cohérence locale qui vaut à notre pôle universitaire... une notoriété internationale ! Après Coma-

hue en Argentine, l'Institut des risques industriels, assurantiels et financiers (Iriaf) a conclu un jumelage avec une université de Damas en Syrie, pour l'ouverture d'un enseignement commun en **novembre 2002**. Des discussions sont en bonne voie pour engager une même démarche avec une université libanaise. Grâce à sa spécificité en gestion des risques, notamment environnementaux, l'Université de Niort promet un bel avenir international à ses étudiants. ■

27 août

La Mairie à portée de clic



Bruno Derbord

Simplifier la vie des Niortais, telle est l'ambition réussie du portail internet de la Ville, mis en place à l'automne 2001. Aujourd'hui fort de plus de 900 pages, le site permet de tout savoir sur la vie de la cité : des renseignements pratiques (horaires des piscines, catalogue de la médiathèque, lignes de bus, etc.), l'annuaire des services municipaux, les permanences des élus, sans oublier les délibérations du Conseil municipal depuis 1996 et les comptes rendus de réunion des conseils de quartiers. Avec le guide de vos droits et démarches, mis en ligne depuis le **27 août** grâce à un partenariat avec la Caisse des Dépôts et consignations, on accède à une mine d'informations mises à jour par la Documentation française. Utile pour connaître la procédure et la liste des pièces à fournir pour refaire sa carte d'identité, par exemple. Le plus : l'intégration des contacts et adresses niortais à ces informations. Avec le portail, les démarches administratives sont simplifiées : quand on veut, et sans se déplacer, on peut remplir en ligne certains formulaires

(inscription au Conservatoire, demande d'ouverture d'un débit de boissons, etc.) quand d'autres peuvent tout simplement être téléchargés pour être tranquillement complétés à domicile avant d'être envoyés ou remis à la mairie (déclaration de termites, inscriptions aux centres de loisirs...). Quant aux extraits d'actes (naissance, mariage, décès), depuis le **1^{er} novembre**, toute demande faite par mail est transmise au service de l'Etat civil qui vous adressera le document à domicile. Un nouveau service apprécié autant par les Niortais que par ceux qui ont quitté la région. Sur www.vivre-a-niort.com, on trouve aussi, bien sûr, toute l'actualité de la Ville : l'agenda des manifestations, des informations sur les aménagements en cours ou prévus, mais encore les menus des restaurants scolaires (on peut envoyer un mail à la diététicienne pour obtenir une recette), ou toutes les associations qui adhèrent au CNPVA (Comité niortais pour la promotion de la vie associative). De quoi surfer des heures entières... ■